

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Conseil du 25 septembre 2023

Délibération n° 2023-1840

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Soutien aux activités de recherche et innovation et formation professionnelle de Symbio dans le cadre de l'ouverture de sa Gigafactory SymphonHy sur le territoire de la Métropole de Lyon - Attribution d'une subvention d'investissement au titre des minimis

Service : Délégation Développement responsable - Direction Action et Transition Economiques

Rapporteur : Madame Émeline Baume

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 8 septembre 2023

Secrétaire élu(e) : Monsieur Nicolas Barla

Présents : Mme Arthaud, M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. F. Camus, M. J. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, Mme Chadier, M. Chambon, M. Chihi, M. Cochet, Mme Coin, Mme Collin, M. Corazzol, Mme Crédoz, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Duvivier Dromain, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Girard, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Grosperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, M. Haon, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marguin, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, M. Vullierme, Mme Zdorovtsoff.

Absents excusés : M. Charmot (pouvoir à Mme Sarselli), M. Cohen (pouvoir à M. Quiniou), M. Collomb (pouvoir à M. Pelaez), Mme Corsale (pouvoir à M. Gascon), Mme Crespy (pouvoir à M. Petit), M. Devinaz (pouvoir à Mme Reveyrand), Mme Edery (pouvoir à Mme Sechaud), M. Geourjon (pouvoir à Mme Sibeud), M. Marion (pouvoir à Mme Popoff), Mme Nachury (pouvoir à M. Lassagne).

Conseil du 25 septembre 2023**Délibération n° 2023-1840**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Soutien aux activités de recherche et innovation et formation professionnelle de Symbio dans le cadre de l'ouverture de sa Gigafactory SymphonHy sur le territoire de la Métropole de Lyon - Attribution d'une subvention d'investissement au titre des minimis

Service : Délégation Développement responsable - Direction Action et Transition Economiques

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 septembre 2023, exposant ce qui suit :

I - Contexte

L'entreprise Symbio a été créée en 2010, puis rachetée par le groupe Michelin en février 2019, afin de développer, produire et commercialiser des systèmes de piles à hydrogène, principalement pour les véhicules utilitaires et les poids lourds ainsi que d'autres domaines d'activités.

À l'automne 2019, les sociétés Faurecia et Michelin ont créé une *joint-venture* pour porter le développement de ces systèmes, avec une répartition égale du capital. Faurecia, Michelin et Stellantis ont ensuite signé, en mai 2023, un accord engageant permettant à Stellantis de prendre une participation de 33,3 % au capital de Symbio. Faurecia et Michelin restent actionnaires à hauteur de 33,3 % chacun.

Le siège de la société est à Vénissieux. Il sera transféré à Saint-Fons d'ici fin 2023.

Le chiffre d'affaires était de 4,8 M€ en 2021, pour 700 salariés. L'entreprise équipe à ce jour plus de 100 véhicules par an mais connaît désormais une croissance exponentielle, notamment, depuis l'obtention d'un marché exclusif avec Stellantis sur sa gamme de véhicules utilitaires.

Symbio a développé une 1^{ère} unité de production à Vénissieux, considérée comme une usine pilote permettant d'expérimenter, d'améliorer et de prévoir une montée en charge progressive des procédés de production. Elle a parallèlement construit une usine de production à grande échelle sur le secteur Aulagne à Saint-Fons (usine SymphonHy). Ce site doit également accueillir un centre de recherche et développement (R&D) et le siège social du groupe.

Avec cette usine, Symbio poursuit un objectif de production de 15 000 systèmes de piles à combustible par an, dès 2024, tranche 1 du projet, puis une montée en capacité jusqu'à 50 000 systèmes en 2025, tranche 2 du projet.

L'usine emploiera 650 salariés dans un 1^{er} temps et l'effectif de l'entreprise sur le bassin de la Métropole sera d'environ 1000 personnes en 2025.

L'objectif de production de Symbio, au niveau national, est de 200 000 systèmes, ce qui suppose l'ouverture d'un 2^{ème} site en France dont la localisation n'est pas encore arrêtée, d'un 3^{ème} aux États-Unis et d'un 4^{ème} dans le monde.

Ce projet d'implantation au cœur de la Vallée de la Chimie, comprenant une usine, un centre de R&D et le futur siège social de l'entreprise, est un projet phare pour Symbio mais aussi pour la Métropole, au croisement de sa stratégie de relocalisation industrielle, de son schéma directeur des énergies et de la zone à faibles émissions.

II - Objectifs de la Métropole

Cette implantation sur la Vallée de la Chimie représente de très forts enjeux locaux et nationaux :

- signal du renforcement et du renouvellement industriel en cours sur la Métropole : le montant des investissements réalisés à cette occasion, le nombre d'emplois qualifiés créés, les synergies envisagées, déjà à l'œuvre avec d'autres industriels du territoire, sont autant d'éléments démontrant la capacité du territoire métropolitain à développer un projet industriel innovant et orienté vers les énergies et les mobilités durables,
- présence d'un nouvel acteur clé de la filière de l'hydrogène vert en plein essor avec des objectifs importants en matière de recrutement : Symbio compte 550 collaborateurs dont 300 équivalents temps plein sur le site USIN de Vénissieux (ouvriers, agents de maîtrise, ingénieurs et techniciens),
- confirmation de l'ancrage régional de Michelin alors que d'autres sites à l'échelle internationale auraient pu être privilégiés par la joint-venture Michelin/Faurecia,
- contribution, voire accélération, des réflexions stratégiques de la Métropole sur les enjeux énergétiques, de mobilité décarbonée et de logistique urbaine (du dernier kilomètre),
- des recettes fiscales importantes pour la Métropole et la Commune de Saint-Fons,
- des services associés à ce projet, très importants pour le territoire, avec la création d'un incubateur pour aider les jeunes pousses industrielles à développer des technologies innovantes au service de la transformation des systèmes de mobilité (2 *start-up* sont d'ores et déjà accueillies par Symbio sur son site de Vénissieux), ainsi qu'une offre de formation clé en main sur les nouveaux métiers spécifiques à l'hydrogène.

III - Le projet Symbio Hydrogen Academy

En complément de son projet industriel, Symbio a, en effet, décidé de créer la *Symbio Hydrogen Academy*, dont la vocation sera de dispenser des cycles de formation spécifiques à l'hydrogène en partenariat avec plusieurs écoles, industriels et acteurs de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ou nationaux (Mines Paris Tech, ECAM, INERIS, LGM, Sherpa Engineering, Sektor, le pôle de compétitivité CARA).

L'objectif de ce centre est de former, à terme, 300 personnes par an aux métiers de la filière hydrogène, qui présente des besoins croissants en compétences nouvelles ou de spécialité : thermodynamique de la pile, mécanique des fluides, thermique, dimensionnement mécanique, le tout appliqué à l'hydrogène.

Dans ce cadre, Symbio envisage de renforcer les liens avec la Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi, dans le but de rapprocher les publics éloignés de l'emploi des offres de formation sans CV sur des métiers porteurs et professionnalisants. Le lien avec les dispositifs tel que France Travail ou FAIRE seront établis ou resserrés afin que les publics en recherche d'activité bénéficient d'un parcours de formation adapté.

Ce projet spécifique représente un investissement d'environ 600 000 € pour l'entreprise, hors bancs de tests, qui sollicite le soutien financier de la Métropole pour le réaliser.

Le calendrier prévisionnel des travaux d'infrastructure et d'aménagement se présente comme suit :

- études de conception : de juillet à septembre 2023,
- approvisionnement du matériel : d'août à octobre 2023,
- phase exécution/travaux : de septembre à novembre 2023,
- réception des travaux : fin novembre 2023.

Le budget prévisionnel du projet, pour sa partie investissement immobilier, est le suivant :

Charges / Investissements	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
structure Hall de test / cloisons	65 000	financement Symbio	322 000
lot technique - traitement d'air	112 000	subvention Métropole	200 000
lot technique - courants forts	103 000		
lot technique - refroidissement	76 000		
lot technique - gaz spéciaux	92 000		
lot technique - protection incendie	35 000		
lot technique - courants faibles	27 000		
lot aménagement - supervision	12 000		
Total	522 000	Total	522 000

Au regard des objectifs poursuivis par Symbio à travers son dispositif de formation *Symbio Hydrogen Academy*, et de l'intérêt que représente cette initiative pour le territoire, il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention d'un montant de 200 000 € à l'entreprise Symbio pour son projet de création de la *Symbio Hydrogen Academy*, et plus spécifiquement les investissements immobiliers rendus nécessaires par celui-ci.

Cette subvention est octroyée sur le fondement du régime des aides de *minimis* (règlement n°1407/2013 modifié de la Commission européenne du 18 décembre 2013) ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1 - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention d'investissement d'un montant de 200 000 € au profit de l'entreprise Symbio pour la création de la *Symbio Hydrogen Academy*,

b) - la convention à passer entre la Métropole et l'entreprise Symbio définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention, attribuée sur le fondement du régime des aides de *minimis*.

2° - Autorise le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale n°0P01 - Développement économique local, individualisée sur l'opération n° 0P01O9265 le 27 juin 2022 pour un montant de 200 000 € en dépenses.

4° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2023 - chapitre 204 pour un montant de 200 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 26 septembre 2023

Accusé de réception en préfecture :
069-200046977-20230925-310461-DE-1-1
Date de télétransmission : 26 septembre 2023
Date de réception préfecture : 26 septembre 2023